



CONCEVOIR, CONSTRUIRE ET GÉRER DES STRUCTURES DURABLES EN BÉTON

APPROCHE PERFORMANTIELLE ET ÉVOLUTIONS NORMATIVES

Jeudi 28 novembre 2013

Amphi des 13-Vents
CETE Méditerranée - Aix-en-Provence



Au 1er janvier 2014, les 8 CETE, le Certu, le Cetmef et le Sétra fusionnent pour donner naissance au Cerema : centre d'études et d'expertise sur les risques, l'environnement, la mobilité et l'aménagement.



CONTEXTE

Depuis quelques années, d'importants travaux de recherche sont consacrés au développement d'une nouvelle approche de la durabilité des bétons de structures afin d'accroître la durée de vie des ouvrages. Cette approche dite performantielle est basée sur la caractérisation des propriétés fondamentales du matériau par le biais d'indicateurs de durabilité fixés suivant l'environnement des ouvrages et sur la spécification de critères de performances associés à ces indicateurs. L'approche performantielle fait l'objet d'un guide d'application pour les ouvrages neufs sous l'égide de l'IFSTTAR afin de faciliter sa mise en oeuvre. Elle est désormais intégrée dans les textes normatifs.

OBJECTIFS DE LA JOURNEE

L'application de l'approche performantielle suppose une démarche volontaire des maîtres d'ouvrages qui disposent alors du moyen d'optimiser leurs investissements et la gestion de leur patrimoine. L'objectif de cette journée, placée sous l'égide de la CoTITA et organisée en partenariat avec l'AFGC, CIMBETON et le SNBPE, est de permettre aux maîtres d'ouvrages et à leurs partenaires de mieux comprendre l'intérêt et les enjeux de cette nouvelle approche et les conditions de son intégration dans les marchés publics.

PUBLIC

Cette journée s'adresse aux maîtres d'ouvrages et aux maîtres d'oeuvre et plus largement à tous les professionnels du Génie Civil : entreprises, bureaux d'études, industriels, enseignants...



PROGRAMME

8h30 Accueil des participants

OUVERTURE DE LA JOURNÉE

9h00 Introduction (15')
Direction du CETE Méditerranée

9h15 Intérêts et enjeux de l'approche performantielle (15')
Jean-Christophe CARLES - CETE Méditerranée
Jacques RESPLENDINO - Président de la délégation AFGC Méditerranée
Frédéric EDON - Conseil Général des Bouches-du-Rhône Représentant de la CoTITA Méditerranée

Modérateur : *Bruno GODART - IFSTTAR*

MÉCANISME DE DÉGRADATION DES OUVRAGES EN BÉTON

09h30 Principales agressions et attaques des bétons (20')
Nathalie CORDIER - CETE Méditerranée

ÉVOLUTIONS NORMATIVES

09h50 Normes de dimensionnement : les Eurocodes béton (10')
Arnold BALLIERE - CETE Méditerranée

10h00 Durée d'utilisation des ouvrages et classes d'exposition des bétons (15')
Patrick GUIRAUD - CIMBETON

10h15 Enrobage des armatures (15')
Arnold BALLIERE - CETE Méditerranée

10h30 Normes béton : le nouveau complément national NF EN 206-1/CN et les évolutions de la norme européenne (20')
Jean-Marc POTIER - SNBPE

10h50 Normes d'exécution des ouvrages en béton : NF EN 13670 et révision du fascicule 65 du CCTG (55')
Éric OLLINGER - SETRA

11h45 Pause



L'APPROCHE PERFORMANTIELLE

- 12h00** L'approche prescriptive et performantielle dans le contexte normatif actuel (20')
Jean-Marc POTIER - SNBPE
- 12h20** L'approche performantielle fondée sur les indicateurs de durabilité (40')
Véronique BAROGHEL-BOUNY - IFSTTAR
- 13h00** Le rôle du maître d'ouvrage (15')
Didier BRAZILIER - DIRCE
- 13h15** Déjeuner
- Modérateur : **Jean-Christophe CARLÈS** - CETE Méditerranée

L'APPROCHE PERFORMANTIELLE (SUITE)

- 14h30** Démarche générale, principes et limites, présentation du guide LCPC (30')
Bruno GODART - IFSTTAR
- 15h00** Indicateurs de durabilité : essais et seuils (25')
Christophe AUBAGNAC - CETE Lyon
- 15h25** L'approche performantielle dans le fascicule 65 du CCTG (15')
Éric OLLINGER - SETRA
- 15h40** Les approches performantielles dans le projet national PERFDUB (10')
Bruno GODART - IFSTTAR
- 15h50** Recommandations pour la rédaction des CCTP (20')
Gilles GIVRY - CETE Méditerranée
- 16h10** Retour d'expérience du viaduc de Volesvre (35')
Christophe AUBAGNAC - CETE Lyon
- 16h45** Évaluation de la durée de vie résiduelle d'un ouvrage en service (15')
Gilles GIVRY - CETE Méditerranée

SYNTHÈSE ET PERSPECTIVES

- 17h00** Synthèse et conclusion - Perspectives de développement de l'approche performantielle
Bruno GODART - IFSTTAR

LIEU DE LA MANIFESTATION

CETE Méditerranée

Amphi des 13-Vents Pôle d'activités d'Aix-en-Provence
avenue Albert Einstein, CS 70499 - 13593 AIX-EN-PROVENCE Cedex 3

■ Modalités d'inscription

francine.charton@developpement-durable.gouv.fr - Tel : 04.42.24.71.96

■ Renseignements techniques

jean-christophe.carles@developpement-durable.gouv.fr - Tel : 04 42 24 76 86

INSCRIPTIONS EN LIGNE

Date limite d'inscription : **21 novembre 2013**

Inscriptions en ligne, cliquez sur le lien ci-dessous :

<http://enqueteur.cete-mediterranee.developpement-durable.gouv.fr/index.php?sid=63229&lang=fr>

*Nous attirons votre attention sur le fait que **les inscriptions s'effectuent en ligne uniquement** et que la participation au repas nécessite l'envoi d'un chèque de 15,95€/personne libellé à l'ordre de la NAGRAM à l'attention de Francine CHARTON Service Communication (adresse du CETE Méditerranée ci-dessus).*

VENIR AU PÔLE D'ACTIVITÉS



PAR LES TRANSPORTS EN COMMUN

■ Au départ d'Aix-en-Provence :

Les lignes 4, 14, 15 et 20 au départ de la gare routière d'Aix-centre vers le pôle d'activités - *Arrêt situé à 100 m du CETE.*

Consulter le site internet : <http://www.aixenbus.fr/>

■ Au départ de la gare routière de Marseille, trois possibilités (réseau CARTREIZE) :

- Le car n°53 qui passe par la RN8.

Arrêt au «pôle d'activités» situé à 100 m du CETE

- Le car n°51 qui passe par la RN8.

- Le car n°50 direct par autoroute.

Pour les cars n°50 et n°51 : terminus à la gare routière d'Aix - puis prendre le bus n°15 du réseau Aix-en-bus, arrêt «pôle d'activités» situé à 100 m du CETE.

Consulter le site internet : <http://www.lepilote.com/>

■ Au départ de la gare TGV d'Aix-en-Provence ou de l'aéroport Marseille-Provence (réseau CARTREIZE) :

Le car n°40 dessert le pôle d'activités - *Arrêt situé à 100 m du CETE.*

Attention ! L'arrêt au pôle d'activités est facultatif. Il faut le demander au chauffeur dès la montée dans le bus.

Plus de renseignements sur : http://www.lepilote.com/ftp/FR_documents/FH%2040%20edi%2011-12%20-%20V1%20Nveau%20visuel.pdf

Pour un départ du pôle d'activités, il faut signaler sa présence 2h avant le départ en téléphonant au numéro vert : 04 42 93 59 13.



EN VOITURE

■ De Marseille :

Autoroute A51-E712, sortie «Luynes» direction «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De l'aéroport Marseille-Provence ou de la gare Aix-en-Provence TGV :

direction Aix-en-Provence, Les Milles par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De Nice ou d'Aix-en-Provence :

Autoroute A8-E80 - Autoroute A51-E712 direction Marseille sortie «Les Milles» vers la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ De Lyon :

Autoroute A8-E80, sortie «Aix, Pont de l'Arc» direction «Les Milles» par la D9 sortie 3 «Pôle d'activités d'Aix-en-Provence».

■ Pour en savoir plus :

Marignane Airport : <http://www.marseille.aeroport.fr/fra/index.jsp>

Aix-en-Provence TGV : <http://www.voyages-sncf.com>

Hébergements : <http://www.aixenprovencetourism.com/aix-hotels-2-centre.htm>

Informations générales : http://www.cete-mediterranee.fr/fr/rubrique.php3?id_rubrique=100

PLAN D'ACCÈS

